

LE **Jacobin**

Juin 2015 | Vol. 13 N° 5



LE BULLETIN D'INFORMATION DE SAINT-JACQUES



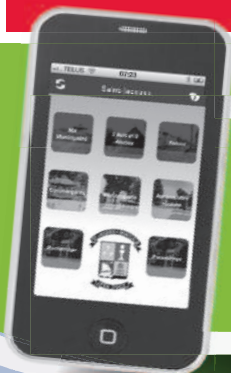
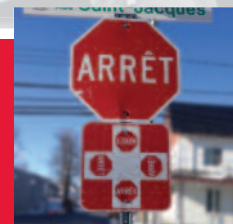
Fête   
de la  
**famille**  
**QUÉBÉCOISE**

**SAMEDI 20 JUIN**  
**AU PARC AIMÉ-PIETTE**

**11 JUIN**

MISE EN PLACE DES ARRÊTS TOUTES DIRECTIONS  
Intersection des rues Beaudry et Sainte-Anne  
et de la Route 341

Soyez prudents!



Téléchargez  
gratuitement  
l'application  
mobile.

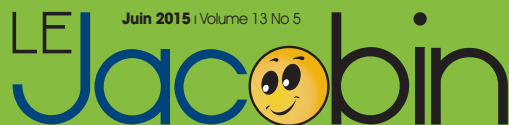


Aimez-nous sur

**facebook**

[www.st-jacques.org](http://www.st-jacques.org)

# SOMMAIRE



## Le conseil municipal

- Bilan des décisions 3-5

## Urbanisme et réglementation

- Avis public 6-8
- Demande de permis 9
- Arrosage - Été 9

## Saint-Jacques

- Offre d'emploi 10

## Loisirs et culture

- Terrains de tennis 11
- Terrains de pétanque 11
- Hockey mineur 11
- Appel aux artisans de la Nouvelle-Acadie 11
- Vente de livres 12
- Cours de gardiens avertis 12
- Paroisse Notre-Dame-de-l'Acadie 13-14
- Fête de la famille québécoise 15-17

## Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

- Passion lecture 18
- Tirage « Gagnez un panier de livres » 18
- Soirées coup de cœur 18
- Club du rat Biboche 19
- Semaine de vacances 19
- Horaire d'été 19
- Horaire régulier 19

## Des nouvelles de vos organismes

- Expo Rive-Nord 20
- Entraide et Amitié de Saint-Jacques 20
- SOL 21
- SHÉNA 21
- Horeb Saint-Jacques 22
- Comptoir vestimentaire 22

## Information Saint-Jacques

- Votre animal, votre responsabilité 23
- Écocentre 24
- Feux en plein air 24
- Collecte des objets encombrants 24

Page couverture	Fête de la famille québécoise
Réalisation	Municipalité de Saint-Jacques
Graphisme et impression	Jenny Garguilo conception graphique Imprimerie Pinard
Distribution	Postes Canada
Parution	Le bulletin Le Jacobin est publié 10 fois l'an.
Tirage	1 850 exemplaires

ISSN : 1708-2994

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada

## PROCHAINES SÉANCES | 1<sup>er</sup> juin – 6 juillet

Toute demande au conseil devant être inscrite à l'ordre du jour doit parvenir à la directrice générale au moins une semaine avant la tenue de la séance.

## Municipalité de Saint-Jacques

16, rue Maréchal, Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0  
Téléphone : 450 839-3671 • Télécopieur : 450 839-2387  
info@st-jacques.org • www.st-jacques.org

Horaire : Lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h  
Vendredi de 8 h 30 à 12 h

### Service téléphonique d'urgence

Après les heures de bureau pour  
bris d'aqueduc, fuite d'eau, etc.  
Tél. : 450 839-3671, option 8

Pendant les heures d'ouverture, en cas  
de panne d'électricité seulement  
Tél. : 450 839-7697

### Service de l'administration et du greffe

Josée Favreau, directrice générale  
Tél.: 450 839-3671, poste 7610  
josee.favreau@st-jacques.org

Audrey St-Georges, directrice  
générale adjointe  
Tél. : 450 839-3671, poste 7612  
info@st-jacques.org

### Service de l'urbanisme

Charles St-Georges, inspecteur municipal  
Tél. : 450 839-3671, poste 7660 | urbanisme@st-jacques.org

### Service des travaux publics

Christian Marchand, superviseur  
Tél. : 450 839-3671, poste 7661  
travauxpublics@st-jacques.org

### Service des loisirs et de la culture

Tommy Pilote, technicien en loisirs  
Tél. : 450 839-3671, poste 7670 | loisir@st-jacques.org

### Service de la comptabilité

Martine Laporte, technicienne en  
comptabilité  
Tél. : 450 839-3671, poste 7611  
comptabilite@st-jacques.org

Danielle Jetté, préposée à la  
comptabilité  
Tél. : 450 839-3671, poste 7630  
service.clientele@st-jacques.org

### Service de la perception et des communications

Julie Leblanc, préposée à l'accueil et à la perception et agente aux  
communications  
Tél. : 450 839-3671 | perception@st-jacques.org | communication@st-jacques.org

### Service de sécurité incendie

Daniel Bell, directeur  
Tél. : 450 752-9598 | info@st-jacques.org

### Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

Sylvie Mercier, responsable du service aux abonnés  
Tél. : 450 831-2296 | biblio@st-jacques.org

### Centre culturel du Vieux-Collège

Tél. : 450 839-3051

### Inspecteur canin

450 439-WOUF (9683)

L'utilisation du masculin dans ce bulletin est dans le seul but d'alléger le texte.

### AVIS IMPORTANT

Les informations véhiculées dans le journal municipal ne remplacent aucunement les textes légaux des différents règlements de la Municipalité de Saint-Jacques. Ces règlements peuvent être sujets à des modifications en tout temps.

*La Municipalité de Saint-Jacques se dégage de toute responsabilité quant au contenu publié par les organismes et se réserve le droit de l'ajuster en fonction de l'espace disponible dans le bulletin.*



# LE CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance  
ordinaire du 7 avril 2015

## BILAN DES DÉCISIONS

### CORRESPONDANCE

#### **Marche contre le cancer - 30 mai**

Il est résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Jacques autorise la tenue de la « Marche contre le cancer » sur son territoire et donne accès aux installations sanitaires de la mairie pour les marcheurs.

#### **Fête de la famille québécoise Demande d'aide financière**

Il est résolu à l'unanimité d'accepter de verser au comité de la fête de la famille québécoise une somme de 4 500 \$ à titre de contribution pour l'année 2015.

#### **Défi La Persé-virée 200 km de cœur Autorisation de passage - 16 mai**

Il est résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Jacques autorise le passage sur son territoire du « Défi La Persé-virée 200 km de cœur » ainsi que la collaboration du Service d'incendie de Saint-Jacques pour escorter le convoi.

#### **Vélo Québec**

#### **Autorisation de passage - 29 août**

Il est résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Jacques autorise le passage sur son territoire du « Vélotour de la sclérose en plaques 2015 » et donne accès aux installations sanitaires du parc Aimé-Piette et au Centre culturel du Vieux-Collège en cas de fortes pluies.

#### **Groupe Entraide et Amitié Demande d'aide financière**

Il est résolu à l'unanimité d'accepter de verser au Groupe Entraide et Amitié la somme de 250 \$ à titre de contribution pour l'année 2015.

#### **Tournoi de golf Horeb**

ATTENDU QUE M. Pierre La Salle, maire, agira à titre de président d'honneur pour le tournoi de golf Horeb, il est résolu à l'unanimité d'accepter que la Municipalité de Saint-Jacques participe au tournoi de golf Horeb le 29 mai prochain.

#### **45<sup>e</sup> anniversaire du Club FADOQ de Saint-Jacques**

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'achat de trois (3) billets pour le 45<sup>e</sup> anniversaire du Club FADOQ de Saint-Jacques.

### ADMINISTRATION

#### **Prolongement des réseaux sur la rue Laurin Financement du règlement d'emprunt n° 250-2014**

Il est résolu à l'unanimité que l'émission d'obligations au montant de 2 009 000 \$ soit adjugée à Financière Banque Nationale inc., soit l'offre la plus avantageuse.

#### **Inventaire de l'amiante dans les bâtiments municipaux Honoraires professionnels**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques doit mettre sur pied un registre afin d'inventorier tous les bâtiments municipaux, il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de NCL Envirotek inc., soit le plus bas soumissionnaire conforme, pour la somme de 3 775 \$ plus taxes applicables.

#### **Analyse de l'espace à la mairie Honoraires professionnels**

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de la firme Hétu-Bellehumeur architectes inc. afin d'analyser la problématique du manque d'espace à la mairie.

#### **Dépôt des états financiers Exercice se terminant le 31 décembre 2014**

Il est résolu à l'unanimité d'accepter le bilan financier vérifié par la firme DCA comptable professionnel agréé inc. pour l'année 2014.

#### **Nomination des vérificateurs Exercice financier 2015**

Il est résolu à l'unanimité de mandater la firme DCA comptable professionnel agréé inc. pour effectuer l'exercice de vérification pour l'année financière de la Municipalité de Saint-Jacques se terminant le 31 décembre 2015.

## BILAN DES DÉCISIONS

### **Achat de bacs roulants bleus**

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition d'USD Loubac pour l'achat de cinquante-quatre (54) bacs bleus au coût unitaire de 80,93 \$ plus taxes applicables, incluant le logo des armoiries de la Municipalité de Saint-Jacques et le transport.

### **Symposium des arts – Parc des Cultures Subvention Pacte rural de la MRC**

Il est résolu à l'unanimité d'accepter de présenter le projet du « Symposium des sculptures » à la MRC de Montcalm afin d'obtenir une subvention dans le cadre du pacte rural.

### **Aménagement du parc des Cultures**

Il est résolu à l'unanimité d'accepter de réserver la somme approximative de 15 000 \$ pour la réalisation de son projet d'aménagement du parc des Cultures.

### **Appui au Réseau des Femmes Élues de Lanaudière (RFEL)**

Il est résolu à l'unanimité d'accepter d'appuyer le RFEL et de leur verser une somme de 100 \$ à titre de contribution pour l'année 2015.

## **TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS ROUTIERS**

### **Remplacement d'un camion**

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Chalut Auto Joliette, soit le plus bas soumissionnaire conforme, et de procéder à l'achat d'un camion pour le Service des travaux publics.

### **Embauche d'un journalier saisonnier**

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de M. Marc Vaillancourt au poste de journalier saisonnier pour le Service des travaux publics.

### **Achat d'une machine à ligne**

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Centre de location Dupuis Itée, soit le plus bas soumissionnaire conforme, et de procéder à l'achat

d'une machine à ligne pour le Service des travaux publics.

### **Mise à jour du plan d'intervention (conduites et chaussée)**

Il est résolu à l'unanimité d'accepter de payer la somme de 4 000 \$ plus les taxes applicables à Beaudoin Hurens pour la mise à jour du plan d'intervention (conduites et chaussée).

### **Travaux sur la rue Sainte-Anne**

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Latendresse Asphalte inc., soit le plus bas soumissionnaire conforme, et de procéder à la réparation du bris d'aqueduc majeur sur la rue Sainte-Anne.

### **Entretien des fleurs et arbustes**

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Eau fil des saisons pour l'entretien des fleurs et arbustes.

### **Ponceau de la rue Sainte-Anne Analyse des coûts des travaux**

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de Beaudoin Hurens afin de procéder à l'estimation budgétaire des travaux de remplacement du ponceau de la rue Sainte-Anne.

## **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **Club social du Service de sécurité incendie**

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 3 000 \$ au club social du Service de sécurité incendie de Saint-Jacques.

## **HYGIÈNE DU MILIEU**

### **Travaux de prolongement des rues Laurin et des Mésanges Paiement à Raymond Bouchard Excavation inc.**

Il est résolu à l'unanimité d'accepter le paiement (paiement n° 3) à Raymond Bouchard Excavation inc. pour les travaux de prolongement des infrastructures de la rue Laurin et de la rue des Mésanges.



# LE CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance  
ordinaire du 7 avril 2015

## BILAN DES DÉCISIONS

### Usine d'épuration

#### Achat d'un moteur à vitesse variable

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Jolec et de procéder à l'achat d'un moteur à vitesse variable pour l'usine d'épuration.

## URBANISME

### Demande de permis soumise au règlement sur les PIIA

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la demande de Mme Linda Blais pour la rénovation de la façade de l'immeuble situé au 67, rue Saint-Jacques, le tout tel qu'approuvé par le comité consultatif d'urbanisme (CCU).

### Adoption du règlement n° 266-2015

Il est résolu à l'unanimité d'adopter le règlement n° 266-2015, et d'abroger les règlements n° 5-1998, 70-2002 et 113-2004, concernant la paix, l'ordre, le bien-être général et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens sur le territoire de la municipalité de Saint-Jacques et décrétant certaines nuisances, applicables par la Sûreté du Québec.

### Journée de formation

#### Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Il est résolu à l'unanimité d'accepter l'inscription de M. Charles St-Georges et de Mme Caroline Lacombe pour la journée de formation du CCU du 25 avril 2015.

### Projet de lotissement sur la rue des Mésanges

Il est résolu à l'unanimité d'accepter les recommandations du comité consultatif d'urbanisme (CCU) et d'accepter la demande de lotissement de Placement Coderre et Gaudet inc. pour le lot 3 025 123 situé en bordure de la rue des Mésanges.

## LOISIRS ET CULTURE

### Embauche d'une coordonnatrice

#### Camp de jour 2015

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la nomination de Mme Marie-Pier Vaillancourt à titre de coordonnatrice du camp de jour 2015.

### Embauche d'une animatrice en chef

#### Camp de jour 2015

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la nomination de Mme Amélie Lemarbre à titre d'animatrice en chef du camp de jour 2015.

### Embauche d'animatrices

#### Camp de jour 2015

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de mesdames Amélie St-Jean, Émilie Varin et Karolane Geoffroy à titre d'animatrices du camp de jour 2015.

### Programme d'infrastructures

#### Québec-Municipalités

#### Municipalité amie des aînés (MADA)

Il est résolu à l'unanimité d'accepter de déposer le projet du « Parcours-Santé » au programme d'infrastructures Québec-Municipalités afin d'obtenir une subvention en lien avec la politique familiale et démarche MADA.

### Veillées de danse traditionnelle à Saint-Jacques

Il est résolu à l'unanimité de verser une somme de 200 \$ par soirée, pour un maximum de deux (2) soirées, à titre de contribution pour l'année 2015, à l'organisme Les Petits Pas Jacadiens dans le cadre des veillées de danse traditionnelle.

Josée Favreau, g.m.a.  
Directrice générale

La version en texte intégral des procès-verbaux est disponible sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante : <http://www.st-jacques.org/index.jsp?p=62>

Également, des copies en format papier sont disponibles sur demande à la mairie de Saint-Jacques, moyennant les frais exigibles.

# URBANISME & RÉGLEMENTATION

**Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire  
SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 277-2015, MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 55 2001**

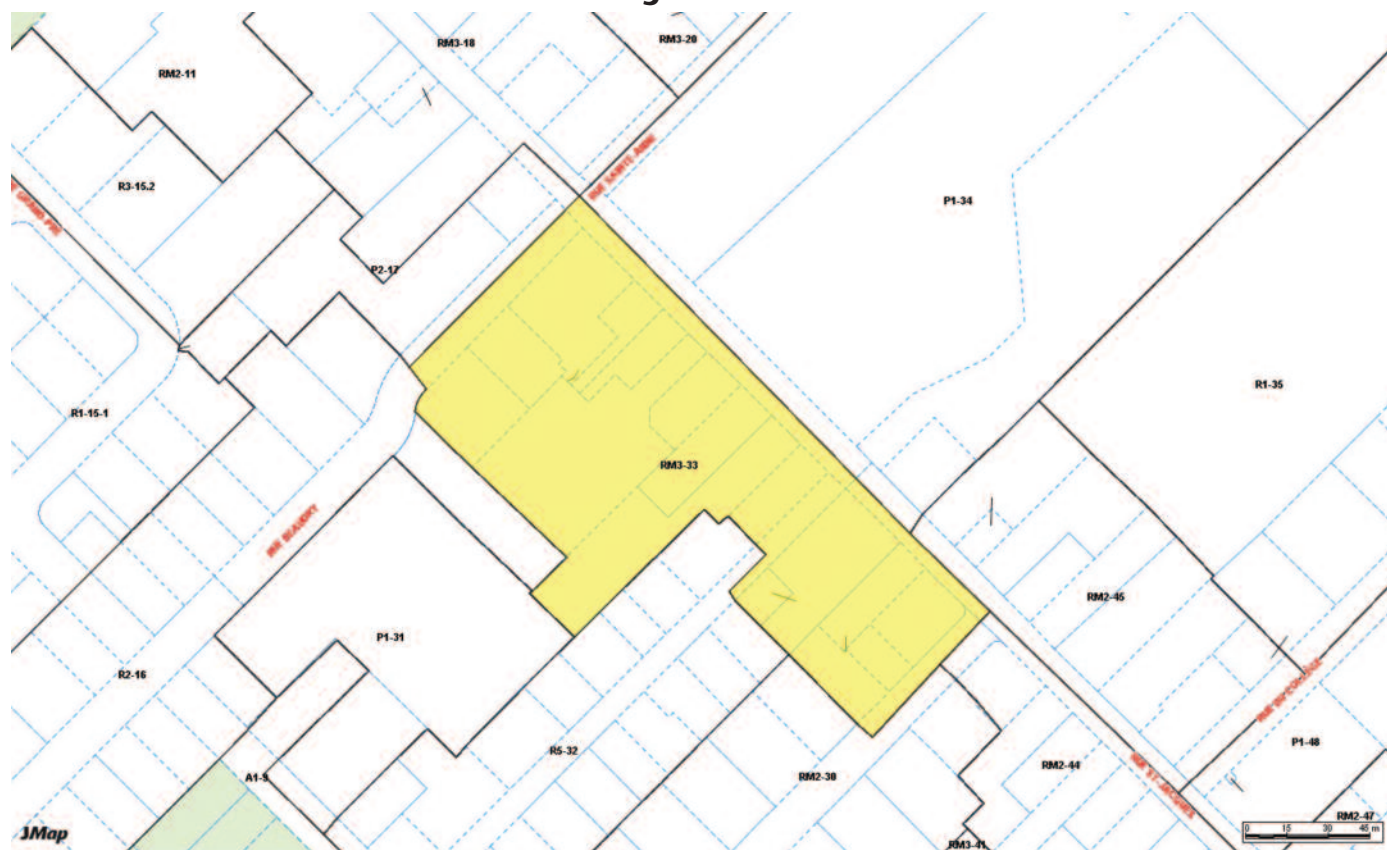
## **AVIS PUBLIC EST DONNÉ, PAR LA SOUSSIGNÉE, DE CE QUI SUIT :**

1. À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 25 mai 2015, le conseil a adopté à la séance du 1<sup>er</sup> juin 2015, le second projet de règlement n° 277-2015 modifiant le règlement de zonage n° 55-2001 de la Municipalité de Saint-Jacques afin de permettre l'implantation de terrasses extérieures saisonnières démontables à l'intérieur de la zone résidentielle mixte RM3-33.
2. Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et les zones contiguës afin que le règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Une demande relative à la disposition ayant pour objet :

- a) de permettre l'implantation de terrasses extérieures saisonnières démontables à l'intérieur de la zone résidentielle mixte RM3-33.

### **Plan de la zone concernée et des zones contiguës**



# URBANISME & RÉGLEMENTATION

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant ces dispositions soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter des zones auxquelles elles s'appliquent d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

## 3. Description des zones

**3.1** le paragraphe a) du point 2 du présent avis affecte RM3-33 qui se définit de la façon suivante :

- La zone RM3-33 est constituée de 16 lots portant les numéros suivant : 3 024 841, les lots 3 024 844 à 3 024 847 inclusivement, 3 024 849, 3 024 857, les lots 3 024 864 à 3 024 867 inclusivement, les lots 3 024 869 à 3 024 873 inclusivement. La zone RM3-33 est située le long de la rue Saint-Jacques entre les rues Beaudry et Venne du côté des numéros civiques impairs,

**3.2** le paragraphe a) du point 2 du présent avis affecte les zones contiguës suivantes : RM2-44, P2-17, R2-16, P1-31, R5-32 et RM2-30, RM2-45, P1-34 et RM3-18 qui sont décrites de la façon suivante :

- La zone RM2-44 est constituée de 19 lots à vocation commerciale et résidentielle et est située le long de la rue Saint-Jacques, du côté des numéros civiques impairs, entre la rue Venne et la limite nord-ouest de la zone RM1-45.
- La zone P2-17 est constituée de 4 lots à vocation publique et est située le long de la rue Beaudry du côté des numéros civiques impairs, entre la rue Saint-Jacques et la limite nord-est de la zone R2-16.
- La zone R2-16 est constituée de 26 lots à vocation résidentielle et est située de part et d'autre de la rue Beaudry, entre la limite est de la zone A1-9 et la limite sud-ouest de la zone P2-17.
- La zone P1-31 est constituée de 2 lots à vocation publique et est située le long de la rue Beaudry du côté des numéros civiques pairs, entre la limite sud de la zone RM3-33 et la limite sud-est de la zone R2-16.
- La zone R5-32 est constituée de 19 lots à vocation résidentielle et est située de part et d'autre de la rue Marion, entre la rue Bro au sud et la limite sud de la zone RM3-33.
- La zone RM2-30 est constituée de 55 lots à vocation résidentielle et commerciale et est située de part et d'autre de la rue Venne, entre la limite nord de la zone I1-28 et la limite sud-ouest de la zone RM3-33.
- La zone RM2-45 est constituée de 9 lots à vocation résidentielle et commerciale et est située le long de la rue Saint-Jacques, du côté des numéros civiques pairs, entre la limite sud-est de la zone P1-34 et la rue du Collège.
- La zone P1-34 est constituée de 7 lots à vocation publique et est située le long de la rue Saint-Jacques, du côté des numéros civiques pairs, où il y a l'église et le presbytère, entre la rue Sainte-Anne et la limite nord-ouest de la zone RM2-45.
- La zone RM3-18 est constituée de 14 lots à vocation résidentielle et commerciale et est située de part et d'autre de la rue Saint-Jacques, entre la rue Sainte-Anne et la limite sud-est de la zone RM2-11.

*Le plan délimitant les zones concernées et contiguës pourra être consulté à la mairie de Saint-Jacques, 16, rue Maréchal, Saint-Jacques, durant les heures habituelles d'ouverture.*

## 4. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient; et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;



# URBANISME & RÉGLEMENTATION

- être reçue à la mairie au plus tard le 9 juin 2015.
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

## **5. Personnes intéressées**

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant droit de signer une demande peuvent être obtenus à la mairie durant les heures habituelles d'ouverture.

## **6. Absence de demande**

Toutes les dispositions de ce second projet de règlement qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

## **7. Consultation du second projet**

Le second projet peut être consulté au bureau de la directrice générale, à la mairie de Saint-Jacques, 16, rue Maréchal, Saint-Jacques, durant les heures habituelles d'ouverture.

Donné à Saint-Jacques ce 5<sup>e</sup> jour du mois de juin de l'an deux mille quinze.

---

***Aux personnes intéressées par le projet de règlement n° 278-2015 modifiant le règlement de construction***

## **AVIS PUBLIC EST DONNÉ, PAR LA SOUSSIGNÉE, DE CE QUI SUIT :**

1. QUE lors de la séance ordinaire de la Municipalité de Saint-Jacques tenue le 1<sup>er</sup> juin 2015, le conseil municipal a adopté, par résolution, le projet de règlement numéro 278-2015 ayant pour effet de modifier le règlement de construction numéro 57-2001, tel qu'amendé, afin de permettre l'utilisation des pieux vissés pour les agrandissements de résidences.
2. QUE le projet de règlement numéro 278-2015, conformément à la loi, sera soumis à une consultation publique quant à ses objets et aux conséquences de son adoption lors de l'assemblée publique qui sera tenue le 29 juin 2015, à dix-huit heures trente (18 h 30), à la salle du conseil municipal de la mairie située au 16, rue Maréchal, à Saint-Jacques. Lors de cette assemblée publique seront entendus les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.
3. QUE le projet de règlement numéro 278-2015 peut-être consulté au bureau de la mairie de Saint-Jacques, au 16, rue Maréchal, à Saint-Jacques, durant les heures habituelles d'ouverture.

Donné à Saint-Jacques, ce 5<sup>e</sup> jour du mois de juin de l'an deux mille quinze.

Josée Favreau, g.m.a.  
Directrice générale





# URBANISME & RÉGLEMENTATION

## Demande de permis

Le Service d'urbanisme a mis à votre disposition, sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Jacques, différents formulaires de demande de permis.

- Demande de permis pour **clôture, haie et muret**;
- Demande de permis pour **piscine**;
- Demande de permis pour **nouvelle construction** ou **agrandissement**;
- Demande de permis de **rénovation** ou **transformation**;
- Demande de permis pour **bâtiment accessoire, garage** ou **remise**.

### L'obtention d'un permis est obligatoire pour tous travaux tels que :

- Projet d'exhaussement ou d'excavation du sol;
- Plantation de haie;
- Érection d'une clôture ou d'un muret;
- Déblai ou remblai;
- Aménagement de stationnement hors rue de plus de trois cases;
- Coupe de plus de dix (10) arbres.




Dans ces documents, vous aurez la liste des documents et informations à fournir pour une demande de permis ainsi que des **informations supplémentaires quant à la réglementation** de la Municipalité de Saint-Jacques.

Consultez-les au [www.st-jacques.org/Municipalité/Services/Urbanisme](http://www.st-jacques.org/Municipalité/Services/Urbanisme), vous trouverez fort probablement des réponses à vos questionnements!

Charles D. St-Georges, M. Env  
Inspecteur municipal

La Municipalité de Saint-Jacques désire souhaiter la bienvenue à **M. Jean-Vincent Tanguay, stagiaire en urbanisme.**



M. Tanguay a pour mandat d'assurer le respect de la réglementation municipale. Il sera présent sur le territoire de notre municipalité pendant la saison estivale.

## ARROSAGE ÉTÉ

**Périodes permises**

**Le mardi : de 20 h à 22 h pour les adresses paires**

**Le jeudi : de 20 h à 22 h pour les adresses impaires**

Les citoyens sont priés de respecter ces périodes d'arrosage en vigueur. Advenant le non-respect, des constats d'infraction seront donnés aux contrevenants.

**Merci d'utiliser l'eau raisonnablement.**



## OFFRE D'EMPLOI **Préposé(e) à l'accueil et à la perception**

La Municipalité de Saint-Jacques comptant plus de 4 000 habitants et située dans la belle région de Lanaudière, désire recruter une personne dynamique et efficace pour occuper le poste de **préposé(e) à l'accueil et à la perception**. Sous l'autorité de la directrice générale, le titulaire aura le mandat d'assurer l'ensemble des services relatifs à l'accueil et à la perception de la municipalité.

**Type de poste :** Permanent, temps plein à raison de 35 h semaine.

**Entrée en fonction :** Début juillet 2015.

### **Principales tâches :**

Relevant de la directrice générale, la personne occupant cette fonction a avant tout le mandat d'assurer l'accueil de toutes les clientèles à la réception ainsi que d'assurer le service de la perception pour la municipalité.

- Accueillir les citoyens et la clientèle de la municipalité, fournir les informations demandées ou diriger les personnes vers les services appropriés.
- Assurer l'accueil téléphonique en tout temps pour la municipalité, fournir les informations demandées et diriger les personnes vers les services appropriés.
- Assurer auprès des citoyens la perception des taxes, la facturation et autres tâches diverses.
- Assurer aux différents organismes reconnus par la municipalité un ensemble de services de base prédéterminés et susceptibles de favoriser leur fonctionnement.

### **Exigences :**

- Détenteur d'un diplôme d'études secondaires;
- Expérience minimale d'un (1) an;
- Entregent et bonne capacité à travailler en équipe;
- Être capable d'autonomie;
- Bonne connaissance des logiciels de la suite Office et de PG Solutions.

### **Conditions salariales :**

Salaires établis selon l'échelle prévue à la politique salariale en vigueur, soit entre 14,96 \$ et 18,70 \$.

Faire parvenir votre CV à l'attention de Mme Josée Favreau, directrice générale, **avant 12 h, le 12 juin 2015**, par télécopie, par la poste ou par courriel.

Municipalité de Saint-Jacques, 16, rue Maréchal, Saint-Jacques (Québec), J0K 2R0  
Télécopieur : 450 839-2387 - Courriel : josee.favreau@st-jacques.org

*La Municipalité souscrit aux principes d'égalité en emploi. Bienvenue à toutes les candidatures.  
À compétence égale, nous favoriserons les candidatures de Saint-Jacques.  
Seules les personnes retenues seront contactées.*



# LOISIRS & CULTURE

**INFORMATION :** Tommy Pilotte, technicien en loisirs | [loisir@st-jacques.org](mailto:loisir@st-jacques.org) | 450 839-3671, poste 7670

## Terrains de tennis

Les terrains de tennis sont maintenant accessibles pour l'ensemble des citoyens. Afin d'avoir accès à cet équipement, les utilisateurs doivent se procurer une clé (dépôt de 20 \$) à la mairie. Les règles d'utilisation sont disponibles auprès du Service des loisirs et de la culture. L'horaire de disponibilité sera affiché sur les terrains de tennis et sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Jacques.



## Terrains de pétanque

Les terrains de pétanque sont maintenant accessibles pour l'ensemble des citoyens. Afin d'avoir accès à cet équipement, les utilisateurs doivent se procurer une clé (dépôt de 20 \$) à la mairie. Les règles d'utilisation sont disponibles auprès du Service des loisirs et de la culture. L'horaire de disponibilité sera affiché sur les terrains de pétanque et sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Jacques.

**Les terrains de pétanque sont réservés tous les mardis soirs du 5 mai au 25 août pour la tenue de tournois.**



## Hockey mineur

### Périodes d'inscription

Du 1<sup>er</sup> au 12 juin, à la mairie de Saint-Jacques, se tiendra la période d'inscription pour le hockey mineur. Il y aura également une période d'inscriptions tardives du 3 au 14 août. Le formulaire d'inscription et la liste des frais inhérents sont disponibles à la mairie, sur le site Internet et la page Facebook de la Municipalité de Saint-Jacques.

**La Municipalité de Saint-Jacques rembourse les frais d'inscription jusqu'à concurrence de 150 \$ par enfant.**

## APPEL AUX ARTISANS de la Nouvelle-Acadie.....

Les résidents de la Nouvelle-Acadie (Saint-Alexis, Saint-Liguori, Saint-Jacques et Sainte-Marie-Salomé) sont invités faire connaître leurs talents lors du désormais célèbre événement « Les tirs de tracteurs antiques Saint-Alexis » du samedi 1<sup>er</sup> août (remis au lendemain en cas de pluie).

Vous êtes artisan, artiste peintre, acériculteur, tisserand ou autres? Vous avez le goût de vous faire connaître? Communiquez avec nous. Les places sont limitées à 20 participants.

### INFORMATION ET INSCRIPTION :

Michelyne Bellerose | 450 839-2312 | [michelyne.bellerose@hotmail.com](mailto:michelyne.bellerose@hotmail.com)  
Yvan Roy | 450 839-2105 | [yoland.jg@hotmail.com](mailto:yoland.jg@hotmail.com)

# LOISIRS & CULTURE

**INFORMATION :** Tommy Pilotte, technicien en loisirs | [loisir@st-jacques.org](mailto:loisir@st-jacques.org) | 450 839-3671, poste 7670

## 717,10 \$ pour les activités culturelles offertes aux jeunes

**Le jeudi 14 mai dernier avait lieu la vente de livres usagés à la mairie de Saint-Jacques.** Nos gentilles bénévoles, Nicole Éthier et Luce Archambault, ont élagué et classé plus de 2 000 livres. La somme de 717,10 \$ a été amassée et sera entièrement destinée aux activités culturelles pour les jeunes, dont un atelier musical qui aura lieu en septembre dans le cadre des journées de la culture.

Ne vous inquiétez pas, les livres qui restent ne seront pas perdus! Ils ont été remis à l'organisme Entraide Diabétique du Québec.

Un gros merci à nos érudites du classement, Nicole et Luce pour leur dévouement. **À l'an prochain!**



## COURS DE GARDIENS AVERTIS

Le cours de Gardiens avertis sera donné dans notre municipalité par Mme Maude Martin de scouts de Lanaudière. Ce cours est conçu pour les jeunes de 11 ans et plus qui souhaitent garder des enfants ou qui le font déjà. Le cours est reconnu par la Croix-Rouge. Il leur permettra de connaître les responsabilités d'un gardien, de recevoir des conseils liés à la sécurité des enfants de tous âges, d'acquérir les compétences de base relatives aux soins à prodiguer aux enfants et d'apprendre à intervenir en cas d'urgence.

Le cours Gardiens avertis permet aux jeunes de développer l'assurance, les connaissances et les habiletés requises pour mener à bien non seulement leur rôle de gardiens d'enfants, mais aussi d'apprendre à rester seul à la maison en toute sécurité. Chaque participant recevra le manuel du gardien, une minitrousse de premiers soins ainsi que la carte de certification plastifiée, une fois l'examen réussi.

**Qui :** Les jeunes de 11 ans et plus  
Groupe de 10 personnes requis - **maximum de 30**  
**Coût :** 45 \$ (reçu sur demande, le jour du cours)

**Où :** Centre culturel du Vieux-Collège  
(50, rue Saint-Jacques)

**Quand :** Jeudi 25 juin de 8 h 30 à 16 h 30

**Matériel requis :** Un lunch froid, un crayon, des feuilles et un toutou ou une poupée.

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 18 JUIN**

### GARDIENS AVERTIS – 25 JUIN 2015

J'accepte que mon enfant, \_\_\_\_\_, participe au cours Gardiens avertis et je m'engage à assurer le transport aller-retour. Le paiement de 45 \$ en argent comptant est joint à ce coupon-réponse.

Tél. : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

Signature du parent ou du tuteur : \_\_\_\_\_

**N.B. En cas d'absence, aucun remboursement ne sera effectué.**

# LOISIRS & CULTURE

**INFORMATION :** Tommy Pilotte, technicien en loisirs | [loisir@st-jacques.org](mailto:loisir@st-jacques.org) | 450 839-3671, poste 7670

## PAROISSE NOTRE-DAME-DE-L'ACADIE

### Offre d'emploi étudiant Guide touristique (1 poste)



La paroisse Notre-Dame-de-l'Acadie est à la recherche d'un étudiant ayant un intérêt marqué et une formation en histoire ou en tourisme.

#### Fonction :

Accueillir les visiteurs, les guider lors de la visite en les informant au regard de l'histoire du milieu, de l'architecture et des particularités du lieu visité. Le candidat doit pouvoir se déplacer entre les différentes églises à l'occasion.

#### Lieu :

Principalement à l'église de Saint-Jacques et à l'occasion dans les autres églises de la paroisse Notre-Dame-de-l'Acadie (Saint-Alexis, Saint-Liguori, Sainte-Marie-Salomé) ainsi qu'à la Maison Horeb.

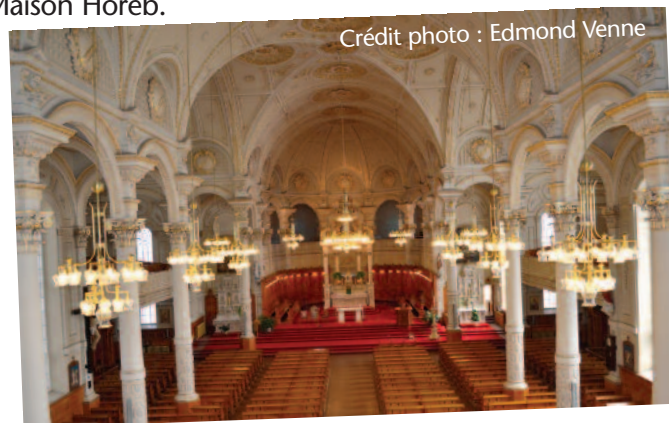
#### Qualifications :

- Étudiant en option histoire ou tourisme de niveau universitaire, collégial ou secondaire;
- Être un bon communicateur;
- Être à l'aise avec un public de tous âges;
- Être disponible et ponctuel;
- Avoir une tenue vestimentaire convenable.

#### Horaire :

- Un total de 180 heures entre le 28 juin et le 28 août
- Selon les événements ayant lieu dans la paroisse Notre-Dame-de-l'Acadie, le titulaire du poste pourrait être appelé à travailler certaines fins de semaine.

**Salaire :** 10,55 \$ l'heure



Crédit photo : Edmond Venne

Faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation **avant le 12 juin à midi à :**

#### Emploi étudiant | Paroisse Notre-Dame-de-l'Acadie

102, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0

Ces offres s'adressent autant aux étudiants qu'aux étudiantes.

Les étudiants du secondaire doivent fournir une recommandation de leur enseignant en histoire.

Seules les personnes retenues pour l'entrevue seront contactées.

# LOISIRS & CULTURE

**INFORMATION :** Tommy Pilotte, technicien en loisirs | [loisir@st-jacques.org](mailto:loisir@st-jacques.org) | 450 839-3671, poste 7670

## PAROISSE NOTRE-DAME-DE-L'ACADIE

### Offre d'emploi étudiant Journalier (2 postes)



La Paroisse Notre-Dame-de-l'Acadie est à la recherche de 2 étudiants débrouillards, autonomes, aptes à accomplir des tâches d'entretien, de nettoyage, de peinture et de tondre une grande surface de gazon, pour les travaux d'entretien intérieur et extérieur.

#### Fonction :

- Nettoyer et épousseter l'intérieur de l'église et ses composantes;
- Effectuer les travaux d'entretien à l'extérieur (peindre et tondre le gazon des terrains de l'église et du cimetière).

#### Qualifications :

- Être disponible et ponctuel
- Faire preuve de minutie et de débrouillardise
- Être à l'aise avec les tâches routinières
- Être capable d'effectuer des travaux de peinture sous la supervision d'un responsable
- Avoir une tenue vestimentaire convenable.

#### Horaire :

- 280 heures entre le 28 juin et le 28 août
- Selon les tâches à exécuter, pourrait être appelé à se déplacer dans les églises de la paroisse Notre-Dame-de-l'Acadie (Saint-Alexis, Saint-Jacques, Saint-Liguori, Sainte-Marie-Salomé).

**Salaire :** 11,55 \$ l'heure

Faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation **avant le 12 juin à midi** à :

#### Emploi étudiant

#### Paroisse Notre-Dame-de-l'Acadie

102, rue Saint-Jacques  
Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0

Ces offres s'adressent autant aux étudiants qu'aux étudiantes.

Seules les personnes retenues pour l'entrevue seront contactées.





# LOISIRS & CULTURE

**INFORMATION** : Tommy Pilotte, technicien en loisirs | [loisir@st-jacques.org](mailto:loisir@st-jacques.org) | 450 839-3671, poste 7670

## Fête de la famille québécoise



PARCE QUE NOUS SOMMES  
LE QUÉBEC

**SAMEDI 20 juin 2015  
au parc Aimé-Piette**

Le comité de la fête de la famille québécoise de Saint-Jacques est fier d'organiser cet événement en collaboration avec la municipalité pour que les citoyens puissent célébrer notre appartenance au Québec.

Pour tous les détails de cette journée et de ces activités, nous vous invitons à suivre notre page Facebook. Aimez et partagez la page et courez la chance de gagner un souper spaghetti pour 2 adultes et 2 enfants ainsi que 4 breuvages de votre choix lors de l'événement.



Comité de la fête  
nationale à Saint-Jacques



**Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit d'apporter vos boissons alcoolisées. Il sera possible de vous en procurer directement sur le site.**

# LOISIRS & CULTURE

**INFORMATION** : Tommy Pilotte, technicien en loisirs | [loisir@st-jacques.org](mailto:loisir@st-jacques.org) | 450 839-3671, poste 7670

## TOURNOI DE VOLLEYBALL DE PLAGE

Préinscription suggérée auprès de :  
Alexie et Catherine Mireault  
450 839-3274  
ou inscription sur place dès 11 h



## PARADE DE VÉLOS

Rendez-vous derrière l'église pour décorer vos vélos (décorations sur place. Premier arrivé, premier servi).

Départ à 11 h au rythme de la musique vers les festivités. Sortez de vos demeures pour encourager ces jeunes défilant dans vos rues. Tirage et prix de participation à l'arrivée au site.



**BUBBLE SOCCER :**  
**UNE EXPÉRIENCE UNIQUE!**  
Inscription sur place  
10 \$ par équipe (4 joueurs)  
Premier arrivé, premier servi!  
*\* Espadrilles obligatoires*

POUR INFORMATION, COMMUNIQUER AVEC UN MEMBRE DU COMITÉ ORGANISATEUR  
SENDA BENNACEUR : 450 839-1191      CAROLINE GODON : 450 755-8013



# LOISIRS & CULTURE

**INFORMATION :** Tommy Pilotte, technicien en loisirs | [loisir@st-jacques.org](mailto:loisir@st-jacques.org) | 450 839-3671, poste 7670

**DÈS 10 H 30**

## PARADE DE VÉLOS

Rendez-vous derrière l'église



**DÈS 11 H**

## TOURNOI DE VOLLEYBALL



**DÈS 12 H**

## OUVERTURE DES FESTIVITÉS

- Cantine (\$\$)
- Jeux gonflables
- Maquillage
- Sculpture de ballons
- Jeux d'eau
- Tables de coloriage
- Jeux d'adresse pour tous



**DÈS 13 H**

## BUBBLE SOCCER



**13 H 30 À 15 H**

## BINGO (\$\$)



**14 H À 15 H**

## ZUMBA AVEC SENDA BENNACEUR

**15 H À 16 H**

**ATELIER DE DÉCORATION DE BISCUITS**  
AVEC CRÉATIONS ET SAVEURS  
Inscription sur place



**15 H À 17 H**

## SPECTACLE DE LUTTE

Venez rencontrer les lutteurs de la IWA-Qc et plusieurs superhéros : Batman, Batgirl, Spiderman, la Reine des neiges et plusieurs autres.



**DÈS 17 H**

## SOUPER SPAGHETTI : 10 \$

(Pain, spaghetti et salade)

Prévente à 8 \$ Aux Saveurs Champêtres  
Au 39, rue Saint-Jacques



**18 H À 19 H**

## SPECTACLE DE MAGIE

AVEC LE MAGICIEN PATRICE MEUNIER



**DÈS 20 H**

**SPECTACLE DU GROUPE  
HOMMAGE AUX AÎNÉS  
SUIVI DE FEUX D'ARTIFICE**



## PASSION LECTURE

### Voici les nouveaux titres offerts en version numérique :

Les brumes du Caire, de Rosie Thomas  
Moloka'i, de Alan Brennert  
Les héritiers du fleuve, t.4. 1931-1939,  
de Louise Tremblay-D'Essiambre  
Chroniques d'une p'tite ville, t.4. 1962, la vérité  
éclate, de Mario Hade  
Une justice à la dérive de Claire Bergeron  
Ru, de Kim Thuy  
Isa, t.1 : l'île des exclus, de Sergine Desjardins  
Isa, t.2 : l'île de l'ermite, de Sergine Desjardins  
La colline aux esclaves, de Kathleen Grissom  
Les cahiers noirs de l'aliéniste , t.1. Dans le quartier  
des agités, de Jacques Côté  
Les cahiers noirs de l'aliéniste, t.2. Le sang des  
prairies, de Jacques Côté  
Les cahiers noirs de l'aliéniste, t.3. Et à l'heure de  
votre mort, de Jacques Côté

Ce qu'il reste de moi, de Monique Proulx  
Temps glaciaires, de Fred Vargas

#### *Quelques documentaires*

Raymond Gravel, le dernier combat,  
de Carl Marchand  
Le secret du coffre bleu, de Lise Dion  
Tremblement de mère, de Diane Lavoie  
Pourquoi moi? : Ma vie chez les Juifs hassidiques,  
de Lise Ravary  
GSP : Le sens du combat,  
de Georges Saint-Pierre et Justin Kingsley  
Dépasser l'horizon, de Mylène Paquette

## Tirage

« Gagnez un panier de livres »

Venez visiter votre bibliothèque et courez la chance  
de gagner un panier de livres d'une importante valeur.

Jusqu'au 30 juin prochain, venez emprunter des livres  
et courez la chance de vous mériter un assortiment de  
lectures qui saura agrémenter vos moments de  
détente cet été. Ce tirage s'adresse à tous. Soyez  
nombreux à en profiter. **Bonne chance!**



## Soirées coup de cœur

Ces soirées sont toujours captivantes et riches  
en suggestions de lecture de toutes sortes.  
Notre prochaine rencontre aura lieu à  
l'automne. Vous êtes tous invités à venir  
partager vos coups de cœur littéraires.



# Bibliothèque

Marcel-Dugas



## Club du rat Biboche

Les activités du Club de lecture du rat Biboche sont terminées pour l'année 2015. Les jeunes de 3 à 6 ans ont bénéficié de rencontres amusantes et riches en découvertes de toutes sortes. **Il est important de savoir que vous devez inscrire votre enfant à chaque année lors de la période d'inscription.**

*À l'an prochain!*

## Semaine de vacances

La bibliothèque sera fermée durant **la semaine du 26 juillet et nous serons de retour le lundi 3 août.**

## HORAIRE D'ÉTÉ

**Du 22 juin au 6 septembre inclusivement**

Lundi	13 h à 18 h	Jeudi	13 h à 20 h
Mardi	13 h à 16 h	Samedi	Fermé

## HORAIRE RÉGULIER

**Jusqu'au samedi 20 juin inclusivement**

Lundi	14 h à 20 h	Jeudi	14 h à 20 h
Mardi	14 h à 18 h	Samedi	10 h à 12 h

*Nous profitons de cette dernière rubrique avant septembre pour vous souhaiter un été beau et chaud. Que cette période de vacances soit reposante et remplie de bonnes lectures.*

*L'équipe de la bibliothèque.*



*La bibliothèque c'est gratuit!*

# VOS ORGANISMES



**EXPO Rive-Nord**

UNE SEULE ET GRANDE FÊTE AGRICOLE DANS LANAUDIÈRE!

Québec  

**25 AU 28 JUIN**  
2175, Place Malo Sainte-Julienne

**T. 450-836-2509**  
[www.exporivenord.com](http://www.exporivenord.com)  
[info@exporivenord.com](mailto:info@exporivenord.com)



L'Exposition agricole régionale Rive-Nord invite toute la famille à « s'amuser ferme » entre le jeudi 25 et le dimanche 28 juin 2015! Plusieurs nouveautés vous y attendent, comme des démonstrations d'hommes forts, des compétitions de bûcherons ainsi que la venue de Sucre Salé, le tout dans une ambiance champêtre où la promotion de l'agriculture et de l'agroalimentaire seront au rendez-vous!



**SPECTACLES**

King Melrose Mandolyne  
Rétro-Chic Sainte-Cécile Blues Band

Activités familiales  
Jugements et salon des races

Circuit éducatif  
Jeux Gonflables  
Mini-ferme  
Exposants

COMPÉTITION HOMME FORT  
Jean-François Caron  
Avec Sucre Salé

COMPÉTITION DE BÛCHERONS

GYMKHANA



## Entraide et Amitié de Saint-Jacques

Le Groupe Entraide et Amitié de Saint-Jacques invite les citoyens de Saint-Jacques, Saint-Liguori, Saint-Alexis et Sainte-Marie-Salomé à célébrer la fête des Pères, le lundi 22 juin à 11 h 30 (repas et activités 12 \$ seulement). L'activité aura lieu au sous-sol de l'église de Saint-Jacques. Confirmez votre présence auprès de Lise B. Gagnon, 450 839-3378.

Transport disponible sur demande

# VOS ORGANISMES



## SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE DE LANAUDIÈRE

Voici nos activités à venir. Vous pouvez trouver tous les détails de nos conférences et sorties sur notre site.

C.P. 339, Joliette, Qc, J6E 3Z6

[www.sollanaudiere.com](http://www.sollanaudiere.com) • [info@sollanaudiere.com](mailto:info@sollanaudiere.com)

### CONFÉRENCE PAR DOMINIQUE LALONDE

Après le visionnement d'une dizaine de minutes du film « Beauté d'oiseaux », Mme Dominique Lalonde, cinéaste et réalisatrice, expliquera tout ce qu'implique la réalisation de ce film, les circonstances dans lesquelles certaines scènes ont été réalisées et quelques anecdotes.

**Quand :** Mercredi 10 juin à 19 h

**Où :** 34, 1<sup>re</sup> Avenue, Notre-Dame-des-Prairies (2<sup>e</sup> étage, entrée par l'escalier sur le côté gauche de l'édifice)

**Coût :** 2 \$ pour les membres et 4 \$ pour les non-membres

### Ornitho-Vélo à Notre-Dame-des-Prairies

Niveau de difficulté facile (14 km).

**Quand :** En juin (date à déterminer) à 8 h 45

**Où :** Départ dans le stationnement du parc Amable-Chalut, adjacent à l'hôtel de ville de Notre-Dame-des-Prairies.

**INSCRIPTION :** Luc Gauthier | [isalex@videotron.ca](mailto:isalex@videotron.ca)

### Sortie aux merlebleus de l'Est et aux passereaux avec Gilles Desrochers

Tournée des nichoirs à merlebleus de l'Est et découverte des passereaux qui séjournent dans ce coin de Lanaudière.

**Quand :** Samedi 13 juin à 8 h

**Où :** Départ à la plage municipale de Sainte-Marcelline, au lac des Français. Le covoiturage sera de mise.

**INSCRIPTION :** Gilles Desrochers | [balbuzarddesrochers@hotmail.com](mailto:balbuzarddesrochers@hotmail.com) | 450 883-1819

### Sortie aux oiseaux champêtres avec Alexandre Nicole

Visite guidée des propriétés ayant adopté des mesures de protection des oiseaux de prairies dans l'archipel du lac Saint-Pierre. Recherche de goglus, sturnelles, maubèches, etc.

**Quand :** Samedi 20 juin à 8 h 30

**Où :** Départ dans le stationnement des sentiers de la SCIRBI (commune de Berthier) au 100, Route 158 à Berthierville.

**INSCRIPTION :** Alexandre J-Nicole | [alexandrejnicole@gmail.com](mailto:alexandrejnicole@gmail.com) | 450 883-1819

**INFORMATION :** Luc Foisy | 450 759-8987



## VISITE DE JARDINS

Cet été, nous ferons des visites de jardins privés, mais comme dame nature est imprévisible, les dates vous seront communiquées via notre chaîne téléphonique ou par courriel pour les membres ainsi que sur le page Internet de la Municipalité de Saint-Jacques au <http://www.st-jacques.org/index.jsp?p=61&f=246>.

**LA SHÉNA**  
*fête ses 20 ans!*

## MÉCHOUI - Samedi 8 août

**Où :** Domaine de la Chaudière (29, rang de la Petite Ligne, à Saint-Alexis)

**RÉSERVATION AVANT LE 25 JUILLET :** Monique Labrèche | 450 839-2315

# VOS ORGANISMES



122, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques • Tél. : 450 839-7717

[www.horebsaintjacques.com](http://www.horebsaintjacques.com)

**La chapelle de la Maison Horeb Saint-Jacques est ouverte pour adoration silencieuse tous les jours de 8 h à 19 h**

## INFORMATION ET RÉSERVATION :

Steeve Pepin  
info@horebsaintjacques.com | 450 839-7717

## CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Lundi 1<sup>er</sup> juin à 19 h 39

### CHAPELET ANIMÉ

Cellule d'évangélisation

Les jeudis 4, 11, 18 et 25 juin de 16 h 30 à 17 h

### EUCHARISTIE PRÉCÉDÉE DU CHAPELET

Abbé Paul Léveillé

## ARTISANERIE LANAUDOISE

Samedi 6 juin de 10 h à 17 h

Dimanche 7 juin de 10 h à 16 h

Plusieurs artisans de chez nous, produits de métier d'art  
Venez, voyez et achetez!

Steeve Pepin | 450 839-7717

**LOCATION DE NOS LOCAUX AVEC POSSIBILITÉ DE REPAS CHAUD OU BUFFET FROID.**

## COMPTOIR VESTIMENTAIRE

Vêtements usagés et neufs

## PÉRIODE DU PRINTEMPS

Quand :

Les mercredis de 13 h à 16 h et de 19 h à 20 h 30

Où :

Au sous-sol de l'église de Saint-Jacques



# INFORMATION



## **Votre animal, votre responsabilité**

La Municipalité de Saint-Jacques juge opportun de prendre les dispositions nécessaires pour que la présence des chiens sur son territoire ne devienne pas cause d'ennui pour la population. Nous désirons donc vous faire un rappel de certains articles du règlement n° 115-2004 relatif à la circulation des chiens.

### Article 8

Tout chien circulant dans les rues de la municipalité, sur les places publiques, sur les chemins, **doit être tenu par une laisse n'excédant pas deux (2) mètres de long**, par une personne capable de le maîtriser.

### Article 9

Il est **défendu de garder plus de deux (2) chiens** dans un immeuble, unité de logement, commerce, industrie ou autre lieu.

### Article 10

Tout propriétaire de chien doit, **le ou avant le 1<sup>er</sup> septembre de chaque année, le faire enregistrer, décrire, numéroter et licencier.**

### Article 17

Le propriétaire d'un chien doit lui faire **porter en tout temps un collier auquel est attaché le médaillon officiel remis lors du paiement de la licence.**

### Article 40

Commet une infraction le rendant passible des amendes prévues au règlement n° 115-2004 :

k) Tout propriétaire d'un chien qui omet de prendre les moyens appropriés pour **enlever les excréments** dudit chien tant sur la propriété publique que privée et en disposer de façon adéquate.

n) Tout propriétaire qui ne **fournit pas à un chien un abri, de la nourriture, de l'eau et des soins convenables** afin d'éviter tous sévices ou actes de cruauté.

### Article 46

Quiconque contrevient à l'une des dispositions du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende minimum de cent (100 \$) dollars et maximum de cinq cents (500 \$) dollars pour une première infraction avec, en sus, les frais et d'une amende minimum de deux cents (200 \$) dollars et maximum de mille (1 000 \$) dollars en cas de récidive avec, en sus, les frais.



# INFORMATION

## • INTERDICTION •

**Le pont (ponceau) de la rue Sainte-Anne est FORMELLEMENT INTERDIT à toute circulation lourde (incluant tracteur routier, tracteur de ferme, motorisé, véhicule outil et de service, camion, etc.). Seuls les véhicules de promenade sont autorisés.**

## COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Le 10 juin prochain aura lieu la première collecte des objets encombrants de l'année. Lors de cette collecte, vous avez la possibilité de mettre des objets à côté de votre bac roulant. Par exemple, vous pouvez jeter vos meubles, matelas, électroménagers (sauf les réfrigérateurs), etc.

Les autres cueillettes des encombrants auront lieu les **22 juillet, 16 septembre et 25 novembre**.



**Du 1<sup>er</sup> mai au 7 novembre 2015**, les citoyens de Saint-Jacques peuvent aller porter les matériaux et objets encombrants qui sont refusés lors de la collecte des ordures ménagères, à l'écocentre de Sainte-Julienne, et ce, gratuitement et sans limites de visite.

### ÉCOCENTRE

**2456, Route 125, Sainte-Julienne, QC J0K 2T0**

Téléphone : 450 421-4656

Heures d'ouverture

Lundi | Mardi | Vendredi | Samedi de 8 h à 16 h

Dimanche de 8 h 30 à 12 h

## Feux en plein air Nouvelle réglementation

L'obtention d'un permis émis par le directeur du Service de sécurité incendie ou son représentant est obligatoire avant d'allumer un feu en plein air.

Pour obtenir un permis, le demandeur doit d'abord déposer une demande à cet effet à la mairie au 450 839-3671 ou au [info@st-jacques.org](mailto:info@st-jacques.org). Le délai de traitement peut varier de 6 à 24 heures.

La version en texte intégral du règlement 434 est disponible sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Jacques à l'adresse suivante : <http://www.st-jacques.org/index.jsp?p=48>

## BUREAUX MUNICIPAUX HORAIRE D'ÉTÉ

Lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h  
Vendredi de 8 h 30 à 12 h